

Université

de Strasbourg

## DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération  
n°39-2023  
Point 3.5.1

**Point 3.5.1 de l'ordre du jour**  
**Remboursement des frais seconds du DU Jeune Entrepreneur**

### EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du DU Jeune entrepreneur, les étudiants des formations Bachelor, PGE et MU ont dû s'acquitter de droits d'inscription seconds au titre de l'année universitaire 2022/2023.

Par décision du CODIR du 23 mai 2022, la décision de rembourser des frais seconds a été validée.

Ci-dessous la liste des étudiants inscrits et ayant réglé les droits seconds à ce jour :

Numéro étudiant	Civilité	Nom	Prénom
21813874	Mme.	Basguy	Antoine
22115788	M.	Chaudin	Victor
21913346	M.	Chouffra	Yasmine
22210698	M.	Chazar	Guillaume
22115605	Mme.	Chabal	Shira
22116197	M.	Fogel	Louis
22115555	Mme.	Godar	Ambre
22221464	Mme.	Kanmegne Nguening	Angèle
22217692	M.	Le Cour Grandmaison	Clotilde
22216019	M.	Lerdou	Paul
22200879	M.	Lavaque	Florian
21818803	Mme.	Messmer	Janette
22212771	M.	Monrique	Florent
22114257	Mme.	Orbegozo	Agathe
22202094	Mme.	Pitureau	Yann
22114346	Mme.	Romen	Camille
21703830	M.	Schneider	Naphtali
22014681	M.	Surpily	Hug
22214599	M.	Valzer	Louis
22015601	M.	Welshard	Loïc

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le remboursement des frais seconds du DU Jeune entrepreneur pour les étudiants déjà inscrits en programme Bachelor, PGE ou Masters Universitaires au titre de l'année universitaire 2022/2023.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

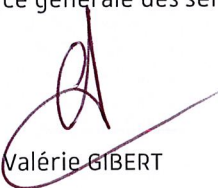
**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT